Motion des personnels et des parents pour le CA du lundi 6 février 2023

Lycée Jean Rostand, Mantes-la-Jolie (78)

Les élus au conseil d'administration sont scandalisés et consternés de la diminution drastique des moyens accordés au lycée Jean Rostand pour la rentrée 2023/24.

Après deux années de pandémie et une scolarité encore en pointillés, une diminution de plus de 100h de notre DHG revient à réduire dédoublements et offre qualitative offerte aux élèves, à opérer des « choix pédagogiques » contraints au détriment des enseignements, à dégrader les conditions d'apprentissage des élèves, le climat scolaire et les conditions de travail des personnels. Le lycée est privé de marge pour fonctionner. Cela déstabilise les équipes pédagogiques et empêche de construire des projets à long et moyen terme.

Cela revient également à nier la faiblesse de notre IPS et légitime la disparition du classement des lycées en éducation prioritaire, comme si la lutte contre les inégalités et la justice sociale n'entraient plus en ligne de compte.

Une dotation aussi réduite est alarmante et assombrit encore les perspectives de mixité sociale et de genre dans notre établissement.

Cela vient de surcroît en contradiction avec les propos et les discours de M. le Ministre sur l'égalité des chances et la réussite de tous.

Nous nous interrogeons sur l'avenir de notre lycée, déjà vétuste faute d'investissements suffisants, et voué à être davantage ghettoïsé par un manque de soutien de nos propres autorités.